

Bélaye *en* Bref



Vallée du Lot et du Vignoble

mairie.belaye@orange.fr

Numéro 144 (Juillet 2022)

SOMMAIRE

- p. 1 – 4 : Compte-rendu du Conseil municipal du 5 avril
- p. 4 – 6 : Informations municipales
- p. 7 : Informations associatives
- p. 8 : Vie de la commune

Conseil municipal du 5 avril 2022

Le 5 avril 2022 le conseil municipal de Bélaye s'est réuni sous la présidence du maire, Jacques Baijot.

Étaient présents : Jacques Baijot, Corinne Deshayes, François Klère, Dany Lespinasse, Emmanuelle Leroyer, Christelle Lézouret, Julie Loygues, Isabelle Montétagaud et Roland Pidoux

Était absent excusé: Denis Jaeck, procuration à François Klère.

Était absente: Juliette Laevens

Corinne Deshayes est désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h40.

Elle débute par l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 février : à l'unanimité

Ordre du jour

Vote des taux d'imposition

Le maire indique que, le budget étant équilibré, il n'y a pas de raison de modifier ces taux qui sont calculés sur une base établie par l'état

Propriétés bâties : 36,6%

Propriétés non bâties : 128,99%

Approuvé à l'unanimité

Vote du budget primitif :

Le budget 2022 est très proche de celui de 2021. Il reste environ 94000 euros de report de l'année précédente (par exemple, la totalité de l'emprunt n'a pas été dépensée)

Au fur et à mesure de l'examen des différents postes, quelques questions émergent auxquelles répond le maire, apportant ainsi les éclaircissements nécessaires.

À l'examen des programmes d'investissements prévus, la discussion se poursuit.

- logement de Latour : gros problèmes d'humidité provoquant des moisissures anciennes qui continuent à évoluer. Un chantier important est à prévoir et la question se pose de l'entretien du bâti municipal et de son coût par rapport aux revenus qu'il génère.
- Voirie communale : des choix ont été faits de basculer à la CCVLV l'entretien de certains chemins et d'en garder d'autres mais l'installation de nouveaux habitants en accentue la dégradation
- Buvette. Le succès de ce lieu de convivialité est unanimement salué. Néanmoins ce succès a parfois un peu dépassé les gérants et quelques habitants du bourg se plaignent de nuisances sonores. Le maire recevra la semaine prochaine les gérants pour préciser les horaires de fermeture et leur responsabilité sur le comportement de leurs clients.
- Aménagement du bourg. Des contacts ont été pris avec le SDAIL, le CAUE et Guillaume Laizé, l'architecte paysager qui était intervenu lors des premiers aménagements.
- Cimetières. Emmanuelle Leroyer fait remarquer que les marches d'accès au cimetière de Latour sont trop hautes et dangereuses. Le maire propose de contacter le maire d'Anglars Juillac pour faire intervenir ensemble les 2 agents communaux. Corinne Deshayes dit qu'il faudrait prévoir de créer un jardin du souvenir dans le cimetière du bourg.
- Salle des fêtes : il est prévu d'installer des éléments de rangement pour la vaisselle afin de libérer le local sous l'escalier pour y ranger les archives.
- Adressage. Le maire demande que soit examiné au prochain conseil municipal le nommage des routes et rues de la commune. Nous en profiterons pour décider des couleurs des plaques de rues et des numéros de maisons qui seront fournis aux habitants.

<u>dépenses fonctionnement</u>		<u>recettes fonctionnement</u>	
charges à caractère général	30 500	atténuation de charges	100
charges de personnel	33 770	produits des services	1 360
atténuation de produit	51160,22	impôts et taxes	11 0745
autres charges de gestion courante	51535,06	dotations et participations	67 625
charges financières	1 430	autres produits de gestion courante	17 413
opération d'ordre entre sections	1 796	produits financiers	0
dépenses imprévues	10 578	produits exceptionnels	0
virement à la section d'investissement	83 172,56	excédent reporté	66 698,84
TOTAL	263 941,84	TOTAL	263 941,84

Section d'investissement :

<u>dépenses investissement</u>		<u>recettes investissement</u>	
opérations	105 236	subventions	7 264
emprunts	12 228,72	emprunt	0
dépenses imprévues	8 509,36	dotations	4 974
		excédents capitalisés	83 172,56
		Operations entre sections	1796
		cautionnements	1 155,7
		Report N-1	27 611,82
TOTAL	125 974,08	TOTAL	125 974,08

PROGRAMMES 2022 détails	recettes prévues	dépenses prévues	dont dépenses restes à réaliser
église bourg	0	7500	
église Latour	3460	1500	1500
logement Latour	0	10000	
acquisition matériel	0	6736	
voirie	0	5000	
buvette	0	2000	
espace stationnement	0	1000	1000
terrain Coutrix	0	0	
aménagements hameaux		2500	
aménagements bourg	0	15000	
défense incendie	0	15000	
cimetières	0	2000	
salle des fêtes	3804	20000	
adressage	0	17000	
total	7264	105236	

Le budget primitif est adopté à l'unanimité

Subventions aux associations

Le maire propose qu'elles ne soient votées qu'au prochain conseil. François Klère propose, qu'afin que le conseil municipal prenne ses décisions futures en connaissance de la situation financière de l'association, cette dernière présente une demande d'attribution accompagnée d'un compte de résultat de l'exercice

antérieur et d'un bilan faisant état de son patrimoine. Cette disposition ne préjugeant en rien des décisions.

Le maire répond que le choix d'attribuer une somme modique à chaque association est à prendre plutôt comme une aide au fonctionnement annuel et une marque de l'intérêt portée à ces structures.

Christelle Lézouret fait remarquer que les chasseurs ne touchent pas de subvention. Réponse du maire: ils n'ont pas fait de demande, mais rien n'est fermé.

Écoles

Dany Lespinasse indique que pour la sortie en Auvergne des écoliers du RPI, une demande de subvention sera adressée à la commune pour les 10 enfants scolarisés et une participation répartie entre les différentes communes pour les enfants hors secteur

450 + 67,5€ qui seront versés à la caisse des écoles

Site internet

Il est prêt, Céline a terminé. Le maire enverra le lien aux conseillers municipaux qui feront leurs observations.

Dans tous les cas, il ne pourra pas remplacer la diffusion du Bélaye en Bref.

Composteurs

Le maire propose de valider la proposition qui a été faite de financer l'achat de composteurs pour les habitants de la commune qui en feront la demande.

Validation acceptée.

Chemin de Latour à Floiras

Une maladresse de formulation sur l'achat ou l'échange d'un morceau de chemin a jeté le trouble chez les habitants du hameau. Elle sera corrigée. Dans tous les cas, il est bien précisé qu'aucun projet de fermeture ou de modification à grande échelle du tracé n'est à l'ordre du jour. La demande qui avait été formulée oralement concernait une petite portion du chemin (une dizaine de mètres) à déplacer latéralement de quelques mètres tout en maintenant la continuité.

Adressage

Le maire demande que le travail réalisé par les membres de la commission soit soumis au vote du conseil municipal. La liste des voies et de leurs noms sera envoyée au préalable à tous les conseillers

La séance est levée à 22h

INFORMATIONS MUNICIPALES

Site internet de la mairie

Le site internet de la commune est maintenant opérationnel, et accessible à tous. Voici l'adresse exacte : <https://mairie.belaye.fr>

Vous pouvez y retrouver toutes les informations récentes sur la vie de votre commune.

Aide à l'amélioration de l'habitat

Depuis le mois de mars, missionnée par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, l'association SOLIHA, opérateur agréé de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, reçoit les habitants des 27 communes de la CCVLV qui souhaitent réaliser des travaux dans leur logement et souhaitent se faire aider, techniquement et financièrement. Ces « permanences conseil », organisée à

Prayssac, Puy-l'Évêque, Luzech, Duravel, Mauroux et Sauzet, sont l'occasion d'échanger sur votre projet et d'obtenir des conseils, gratuits et sans engagement

Vous souhaitez remplacer votre chaudière fioul par un autre mode de chauffage moins énergivore et plus respectueux de l'environnement ? Vous pensez à isoler les combles, ou murs, pour éviter que la chaleur ne parte dans la nature ? Votre salle-de-bains à l'étage devient impraticable, et vous aimeriez transformer la buanderie du rez-de-chaussée en salle d'eau avec douche à l'italienne ? Vous aimeriez avoir des sanitaires dignes de ce nom, un réseau électrique modernisé, un assainissement conforme ?

Vous pouvez obtenir **des aides financières** non négligeables de l'Etat, du Département ou de votre Caisse de retraite, SOLIHA se chargeant de monter le dossier administratif en plus du conseil technique.

En 3 mois, plus de **80 personnes** se sont rendues dans ces permanences, et actuellement plus de 40 dossiers sont en cours d'instruction.

Votre Communauté de Communes se mobilise pour améliorer votre habitat, vous aussi, venez profiter de ce service.



Résultats des élections :

Présidentielles :

Premier tour : Arthaud : 1 ; Roussel : 4 ; **Macron : 30** ; Lassalle : 7 ; Le Pen : 13 ; Zemmour : 10 ; Mélenchon : 63 ; Hidalgo : 2 ; Jadot : 14 ; Pécresse : 2 ; Poutou : 0 ; Dupont-Aignan : 3

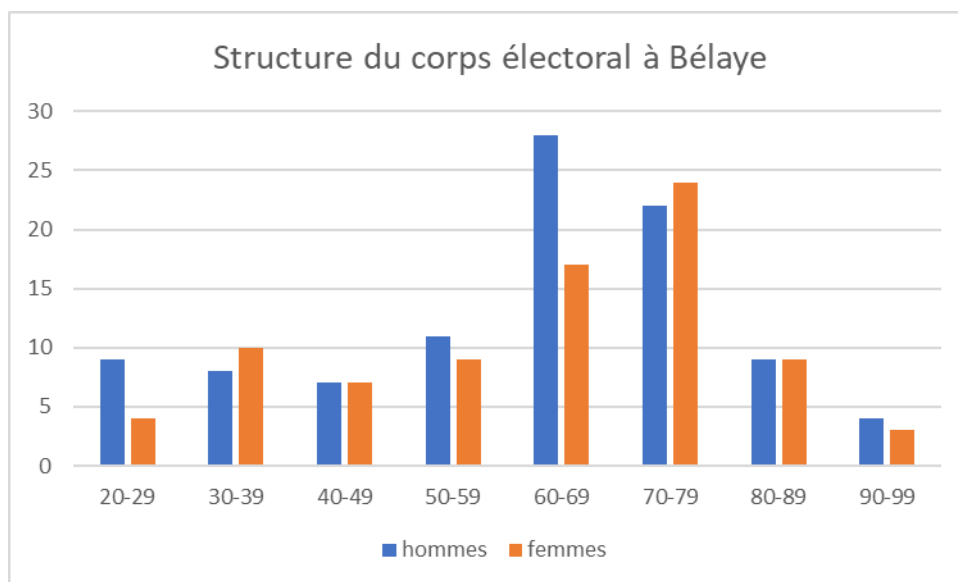
Second tour : **Macron : 73** ; Le Pen : 40 .

Législatives :

Premier tour : Sallineau : 2 ; Domenech : 0 ; Maury : 1 ; **Bougeard : 41** ; Goussu : 0 ; Couturier : 7 ; Gérard : 1 ; Stumm : 0 ; Branco : 32 ; Pradié : 30

Second tour : **Bougeard : 70** ; Pradié : 42

Quatre dimanches nous ont réunis à la mairie de Belaye pour les élections présidentielles, puis législatives. On peut souligner la bonne participation de bélaycoises et bélaycois à ces différents scrutins. L'occasion de faire un point sur la structure du corps électoral de la commune, majoritairement masculin sur presque toutes les tranches d'âge, et qui connaît un léger rajeunissement, même si les plus de 60 ans restent très largement majoritaires !



Intempéries :

À la suite de l'orage du 23 juin, certains habitants de la commune ont signalé des dégâts sur leur propriété. La mairie a entrepris les démarches pour tenter d'obtenir la reconnaissance de catastrophe naturelle. Le député Aurélien Pradié est passé à la mairie et il demande que le dossier soit très fourni pour avoir des chances d'aboutir, aussi nous demandons à tous ceux qui ont des photos prises au moment de l'évènement, ou après, de nous les envoyer. De même, nous souhaitons rassembler tous les éléments tels que constats, déclarations d'assurance, rapport d'experts. Merci de nous les faire parvenir dans les meilleurs délais.

Ambroisie :

L'ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia L.*) fait partie des rares végétaux qui n'auraient aucune qualité, de quelque nature qu'elles soient, à mettre en avant : ni gustative, ni esthétique, ni médicinale. Bien au contraire, elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir du mois d'août jusqu'en octobre. Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc, qui peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins.

C'est avant la floraison de l'ambroisie que vous devez entreprendre les choses à son encontre, soit au printemps ou en début d'été. Mieux vaut vous protéger avec masque, gants et lunettes surtout si vous êtes de nature allergique.

Comme l'ambroisie aime les sols nus, la première chose à faire pour la contrarier est de pailler sans laisser de terre à l'air. Lors de vos plantations et vos aménagements de jardin, déposez sans attendre un broyat au pied des arbustes et autres végétaux (fruitiers, rosiers, haies...).

Nous vous invitons à prendre davantage d'informations sur le site de la commune où vous trouverez les liens donnant accès aux textes concernant ce fléau qu'il convient de prendre au sérieux.

Questionnaire de la Communauté de Communes sur le commerce local :

Vous trouverez en PJ un questionnaire émanant de la Communauté de Communes que nous vous serions reconnaissants de remplir pour aider à améliorer le commerce de proximité sur notre territoire.

Fermeture de la mairie :

La mairie sera fermée du 8 au 26 août inclus pour les congés d'été.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Comité des fêtes :

La fête votive se déroulera les samedi 30 juillet et dimanche 31 juillet selon le programme suivant :

Samedi 30 juillet à partir de 18h :apéro-concert avec Claire Aberlenc

21 heures : Concert avec « Les Roms des Foins »

Dimanche 31 juillet à 14heures : Concours amical de pétanque en doublettes

18 heures : Concert avec « Les Fines Gueules »

Buvette et petite restauration sur place.

Bélaycois, bélaycoises, le Comité des Fêtes est heureux de vous inviter pour un pot de l'amitié à partager ensemble le dimanche 31 juillet à 11 heures.

Rencontres de Bélaye :

Programme des 33èmes rencontres de violoncelle qui se dérouleront du 6 au 12 août.

Dimanche 7 août, 18h30, Eglise du Bourg : concert (LeBeau, Franck, Haydn, Beethoven)

Lundi 7 août, 18h30, Chapelle ND de l'Ile Luzech : concert (Bonis, Boellmann, Schumann, Haydn, Mozart)

Mardi 9 août, toute la population de Bélaye est invitée au Concert des amis des rencontres à 18h30 à l'église du bourg. (HAYDN ; REBECCA CLARKE ; LUISE ADOLPHA LE BEAU ; JOHANN SEBASTIAN BACH ; FRITZ KREISLER ; CESAR CUI ; BUKINIK ; SAMUEL BARBER ; JOHANNES BRAHMS)

Mercredi 10 août, 20h30, Eglise du Bourg : concert (Vivaldi, Martinu, Kodaly, Franck, Mendelssohn)

Jeudi 11 août, 18h30, Eglise du Bourg : concert : Le violoncelle au Cinéma

Vendredi 12 août, 20h30, Eglise du Bourg : concert (Boccherini, Dvorak, Britten, Brahms)

Séminaire public : du samedi 6 au vendredi 12 : samedi- mercredi- vendredi : 15h-18h ; Dimanche- lundi- mardi : 15h-17h ; jeudi : 15h-17h30.

CARNET NOIR

Nous avons appris le décès de Monsieur Albert Boulzaguet le 7 mai à Lalande. Il était âgé de 97 ans. Nous adressons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.

CARNET BLANC

Le 21 mai, nous avons célébré le mariage de Jules De Guglielmi avec Charlotte Simon. Le marié est le fils de Mireille Fronty, d'une famille bélaycoise bien connue. Tous nos vœux de bonheur au jeune couple.

CARNET ROSE



Pour terminer ce BB sur une note plus optimiste, voici une photo de la doyenne du village, Renée Baijot, 98 ans, avec la plus jeune, Adèle, née le 1^{er} mars dernier.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !